

“ Un Parc comme chef d’orchestre des initiatives agricoles et alimentaires durables



© PNRHJ

CARACTÉRISTIQUES

- Date de création du PNR : 1986
- Superficie du PNR : 178 000 hectares
- Nombre de communes : 118
- Population : 82 000 habitants
- Régions : Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes
- Départements concernés : Ain, Doubs et Jura
- Villes porte : Divonne-les-Bains, Gex, Pontarlier, Ferney-Voltaire, Bellegarde-sur-Valserine, Communauté de Communes d'Oyonnax, Champagnole, Haut-Bugey agglomération, Vaslerhône



➤ INTRODUCTION

Le Parc Haut Jura est très investi sur les questions d’agriculture et d’alimentation, même si cette dernière thématique n’est pas explicitement mentionnée dans la charte. Le Parc envisage potentiellement un PAT dans le futur. Plusieurs actions et études sont développées en ce sens. Le Parc se positionne comme un chef d’orchestre, ne souhaitant pas s’accaparer ni porter toutes les actions, mais est volontaire pour coordonner les acteurs et leurs initiatives.

Sur le territoire du Parc, essentiellement de moyenne montagne, il y a actuellement peu de cultures de fruits et légumes. Les systèmes d’élevage herbagers, source de produits laitiers et viande, sont majoritaires. Quatre AOP fromagères existent sur le territoire dont la plus connue est le Comté. Globalement, le territoire du Parc manque de productions orientées pour l’approvisionnement local même si cela évolue avec une rapide augmentation de la vente à la ferme.

Attentes vis-à-vis des PAT :

- Adopter un langage commun entre les acteurs ;
- Définir des objectifs communs et développer des actions pour les atteindre ;
- Mieux intégrer les enjeux alimentaires et sensibiliser sur l’importance de ces thématiques ;

- Fédérer et mutualiser les ressources ;
- Avoir plus de financement et d’accompagnement ;
- Créer des liens entre production et consommation.

➤ ACTIONS

Le Parc agit en priorité sur la valorisation économique des produits locaux, relayant souvent alors au second plan les objectifs alimentaires et nutritifs. La santé et le social n’ont pour l’instant pas fait l’objet d’actions spécifiques même si ces domaines, tout comme celui de l’environnement, sont sous-jacents à l’ensemble des actions portées par le Parc. Le Parc est cependant porteur de plusieurs initiatives qui préfigurent à la création d’un PAT, telles que :

- La rédaction de bilans sur l’offre du territoire et la demande en produits alimentaires de proximité comme support d’action à venir ;
- Des sensibilisations à destination des scolaires sur le gaspillage alimentaire ou la qualité des produits, principalement dans des collèges, en partenariat avec des associations du territoire (CPIE...) ;
- Deux Projets Agro Environnementaux et climatiques (PAEC) soutenant l’agroécologie notamment dans les sites Natura 2000 ;



© PNRHJ

- Des études sur les circuits courts :
 - Le soutien à plusieurs projets de circuits courts et le développement de la marque Valeurs Parc pour faire connaître ces produits ;
 - Le SCOT porté par le Parc pour préserver les espaces agricoles ;
 - L'accompagnement des communautés de communes pour les inciter à préserver le foncier et à développer l'agroécologie.

De plus, plusieurs actions existent sur le territoire même si elles ne sont pas portées par le Parc, il participe à les soutenir financièrement, à l'image d'associations engagées dans la valorisation de produits locaux.

Élaborer un PAT fait partie des objectifs de l'année 2019. Le Parc en est au début de la démarche et doit mobiliser les personnes et les partenaires sur ce sujet. En ce sens, il est prévu de :

- Faire un état des lieux et le confronter à la vision des autres acteurs ;
- Mettre en lien la production et la demande ;
- Établir des plans d'actions avec les collectivités ;
- Rassembler des acteurs peu sensibles ou renseignés sur les PAT, mais dont les intérêts peuvent être concernés

➤ ACTEURS

Le Parc connaît la majorité des acteurs de son territoire, à l'exception des associations récentes créées récemment. Les structures privées sont également moins connues. Actuellement, il n'existe pas de dispositif pour fédérer et mettre en réseau les acteurs, ce que le Parc espère corriger en organisant un premier comité technique. L'objectif est à terme de mettre en place un lieu de rencontre pérenne.



© PNRHJ

➤ ANALYSE

⊙ Point(s) fort(s) :

- ➔ L'inscription du PAT dans les objectifs du Parc, qui a ainsi développé une stratégie pour l'atteindre ;
- ➔ Le rôle bien défini du Parc qui a explicité son souhait de coordonner et non de porter tous les projets.
- ➔ Le portage par le Parc de divers dispositifs en faveur des circuits alimentaires de proximité (SCOT – PLUi – actions foncières – marque Valeurs Parcs – Agroécologie et MAEC...).

⊙ À l'avenir :

Pour l'année prochaine, le Parc envisage d'accompagner les Communautés de communes pour qu'elles puissent établir des actions plus précises.

► PETIT PLUS

Le Parc du Haut Jura est caractérisé par l'importance de quatre fromages labélisés AOP, dont le Comté. Ces AOP ont un rôle structurant dans le maintien d'une agriculture relativement peu intensive.